

## TRANSFORMATIONS DU MONDE DU TRAVAIL ET DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE (APP-TMT)

### Responsables de module

[Nicolas Pons-Vignon](#)

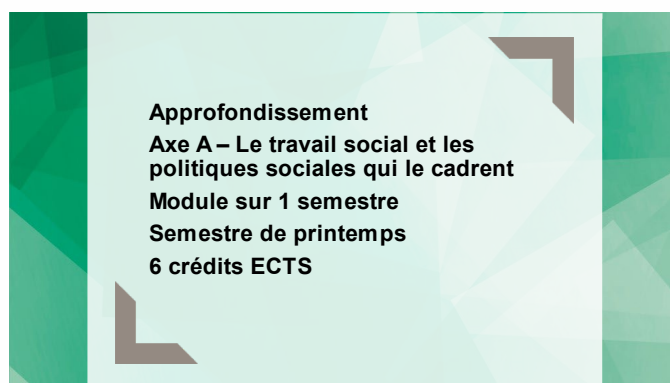
[Gregorio Avilés](#)

### Organisation

Jour : Mercredi toute la journée (une semaine sur deux)

Horaire : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : HES-SO Master



### Contenu, compétences visées et objectifs généraux d'apprentissage

Ce module s'intéresse à l'articulation entre les transformations du monde du travail et celles des systèmes de protection sociale.

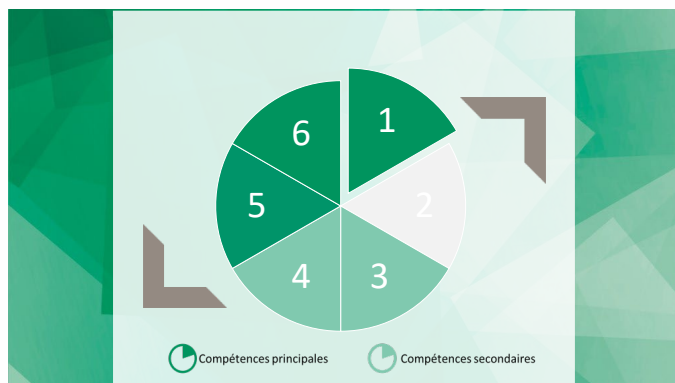
Nous analyserons les évolutions du capitalisme (globalisation de la production, tertiarisation, développement de la sous-traitance, révolution logistique, etc.), ses effets sur les relations d'emploi (de plus en plus atypiques), les conditions de travail et l'organisation syndicale, ainsi que sur les systèmes de protection sociale.

Si ces derniers visent à protéger les individus contre une série de risques, ils ont subi un certain nombre d'évolutions lors des dernières décennies, comme l'affaiblissement des droits sociaux et l'adoption d'approches de plus en plus conditionnelles, voire punitives.

Les transformations du marché du travail ont aussi entraîné une aggravation du risque d'exclusions professionnelle et sociale. Face à l'augmentation du nombre de bénéficiaires, l'Etat social a été réorienté vers l'activation. Ce nouveau paradigme combine le principe de la conditionnalité des prestations avec l'investissement d'importantes ressources publiques dans des programmes d'intégration.

Dans quelle mesure le développement de l'insertion et d'un marché complémentaire de l'emploi, voire de l'économie sociale et solidaire, contribuent-ils à résoudre les problèmes de l'exclusion ou, au contraire, à diffuser la précarité ?

Nous réfléchirons aux enjeux liés à l'évaluation des politiques d'intégration visant des publics vulnérables, à leurs impacts en termes de retour à l'emploi, mais aussi de qualité du travail et de qualité de vie.



**Le module contribue au développement des compétences 1, 5, 6 et 3, 4 du profil de compétences MATS.**

### **Au terme du module, les étudiant-es seront capables de :**

- Comprendre et contextualiser les problématiques sociales liées aux évolutions économiques et de l'emploi, les analyser dans une perspective critique, identifier leurs enjeux pour les politiques sociales et concevoir des solutions innovantes
- Communiquer de manière documentée, claire, synthétique et adéquate, et animer des discussions autour des thèmes abordés au cours du module en mobilisant des savoirs théoriques, scientifiques et tirés de la pratique
- Porter au débat public les éléments d'expertises scientifique et sociale à même de soutenir l'inclusion professionnelle et sociale de publics fragilisés, de renforcer les droits sociaux et le pouvoir d'agir des personnes ayant des besoins en lien avec l'emploi, tout en favorisant la recherche de solutions novatrices.

Ce module propose une approche innovante qui relie les thématiques des transformations de l'Etat social aux changements du marché du travail et de l'économie. Les compétences développées contribuent à la formation de diplômé-es à même de jouer un rôle d'interface entre les politiques sociales et les publics à qui elles sont destinées. En outre, elles favorisent la réflexion critique et constructive autour des adaptations et réformes qui peuvent permettre à l'Etat social et à la société civile de promouvoir les droits sociaux liés à l'emploi à la lumière des transformations en cours.

### **Modalités d'enseignement**

Le cours se déroule en présence. Il recourt notamment aux modalités pédagogiques suivantes :

- Cours ex cathedra
- Travaux de groupe
- Présentations par les étudiant-es
- Séminaires (lecture et discussion de textes assignés)
- Conférences par des intervenant-es (experts académiques, professionnel·les du terrain)
- Mise à disposition de ressources et forum d'échanges (Moodle)

**Langue principale d'enseignement :** français, mais des textes en anglais seront aussi proposés.

**Exigences liées à la fréquentation du module :** participation fortement recommandée aux séances du module ; il est attendu des étudiant-es une participation active aux travaux et présentations en groupe, ainsi qu'aux discussions en plénière.



## Modalités d'évaluation et de validation

Ce module sera évalué de deux manières :

- Une présentation de groupe qui sera ensuite révisée et distribuée à toutes et tous les étudiant·es du module (pondération : 30% de la note finale). Les étudiant·es formeront des groupes de travail. Lors de chaque session, un groupe présentera les textes distribués au préalable (ou autres matériaux d'étude) en les synthétisant et en réfléchissant de manière critique à leur pertinence pour le travail social. Cette présentation se terminera par une série de questions, dont le but sera de stimuler une discussion collective autour du thème de la séance. Un document de groupe sera ensuite soumis aux coresponsables de module, il sera noté puis révisé en fonction de leurs commentaires afin d'être partagé avec l'ensemble des étudiant·es du module.
- Une évaluation sommative à la fin du semestre, qui prendra la forme d'un examen oral individuel de 20 minutes (pondération : 70% de la note finale). Lors de la dernière session, les thèmes du module les plus importants pour l'examen seront récapitulés. Chaque étudiant·e devra traiter une question tirée au sort 30 minutes avant le début de l'examen.

Barèmes :

|        |          |          |          |          |          |          |          |          |          |           |
|--------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|
| 1-9pts | 10-19pts | 20-29pts | 30-39pts | 40-49pts | 50-59pts | 60-68pts | 69-76pts | 77-84pts | 85-92pts | 93-100pts |
| 1      | 1.5      | 2        | 2.5      | 3        | 3.5      | 4        | 4.5      | 5        | 5.5      | 6         |

## Echec et répétition

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module sont spécifiées aux articles 30, 31 et 32 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO ainsi qu'aux articles 10 et 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

En cas d'échec au module « Transformations du monde du travail et des systèmes de protection sociale », l'étudiant·e peut soit :

- a) Répéter le module dans son intégralité lors de sa prochaine occurrence.
- b) Répéter l'épreuve d'évaluation dans le cadre de la session d'examen complémentaire.
- c) Suivre un autre module du même type (APP).

En cas de double échec au module, l'étudiant·e est en échec définitif au module et doit le remplacer par un autre module du même type (APP).

Si la répétition d'un module ou d'une épreuve d'évaluation induit un dépassement de la durée maximale des études, l'étudiant·e est en échec définitif.

## Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi les modules : Politiques et actions sociales (conseillé) ; Organisations et projets en travail social (conseillé)
- Pas de prérequis
- Autres : ...



## Remarques

Descriptif validé le 10.02.2023

Sabrina Berrocal  
Responsable de la filière  
Master of Arts HES-SO en Travail social

